

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 novembre 2009  
(convocation du 16 novembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BENOIT Jean Jacques à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00  
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel  
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick à cpter de 10 h 45  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. FELTESSE Vincent  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 11 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 10 h 55  
M. SEUROT Bernard à M. BRON Jean-Charles à cpter de 10 h 10  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan

Mme. DELTIMPLE Nathalie à Mme. EL KHADIR Samira  
M. DUBOS Gérard à M. CHARRIER Alain  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPOUY Alain  
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à cpter de 11 h 10  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

#### **EXCUSE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Parempuyre - Aménagement de la rue des Palus entre la rue d'Olives et le carrefour de l'avenue de Labarde (RD209) - Déclaration de projet**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2007/0826 du 23 Novembre 2007, le conseil de Communauté décidait de requérir de Monsieur le Préfet, la Déclaration d'Utilité Publique concernant le projet d'Aménagement de la rue des Palus entre la rue d'Olives et le carrefour de l'avenue de Labarde (RD209) sur la commune de Parempuyre, ainsi que la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux nécessitée par ce projet de voirie.

En application de l'article L.126-1 du code de l'environnement, inséré par la loi n°2002.276 du 27 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité et de l'article L.11-1-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notre Etablissement public doit se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général de l'opération projetée.

Le projet consiste en la modification du profil en travers de la rue des Palus sur sa section comprise entre la rue d'Olives et le carrefour giratoire de l'avenue de Labarde sur un linéaire de 2500m environ afin de réduire les risques à l'égard des usagers induits par son étroitesse actuelle vis-à-vis de la circulation des poids lourds notamment.

Les objectifs principaux poursuivis sont :

- ⇒ La mise en sécurité des déplacements des différents usagers
- ⇒ La réduction de la vitesse
- ⇒ La mise en valeur d'ouvertures visuelles sur le paysage environnant

La Communauté Urbaine de Bordeaux a donc proposé de modifier le profil en travers de la rue des Palus (entre la rue d'Olives et le carrefour giratoire de l'avenue de Labarde) en procédant aux aménagements suivants :

- ⇒ Elargissement de la chaussée à un gabarit normal de 6 mètres de large
- ⇒ Mise en place d'équipements de sécurité (bandes vibratiles, bandes rugueuses, délinéateurs, marquage central)
- ⇒ Création d'accotements en bande multifonctionnelle
- ⇒ Création d'aires de stationnement
- ⇒ Création ou reconstitution des haies bocagères

Le projet d'aménagement de la rue des Palus (entre la rue d'Olives et le carrefour giratoire de l'avenue de Labarde) est d'intérêt général pour s'inscrire dans la démarche engagée par la Communauté urbaine de Bordeaux dans son programme de travaux d'aménagement des voiries primaires, pour réduire l'insécurité routière, favoriser les modes doux, améliorer le cadre de vie, conformément aux prescriptions du Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.)

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 27 Avril au vendredi 29 mai 2009 inclus.

A l'issue de l'enquête publique, Monsieur Maurice Capdevielle - Darré, commissaire enquêteur, a émis un avis favorable à la Déclaration d'Utilité Publique de ce projet de voirie.

Nous vous demandons en conséquence, à l'issue de la procédure, et au vue de son bon déroulement, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- prendre acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur
- confirmer que l'opération susvisée présente un caractère d'intérêt général et qu'elle s'inscrit pleinement dans le Plan des Déplacements de la Communauté urbaine de Bordeaux qui justifie sa réalisation.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
25 JANVIER 2010  
  
PUBLIÉ LE : 25 JANVIER 2010

M. ALAIN DAVID